

**Intervenante**

Lydia Gardère  
Ifpek

**Dates et lieux**

3 avril à Caen  
14 octobre à  
Rouen

**Durée**

7 heures

**Effectif**

15 personnes  
maximum

**Tarif**

Gratuit

**Publics visés**

Référénts des Organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE, ...)

**Objectifs**

- Mieux identifier la notion de secret professionnel, sa portée, ses notions proches et mesurer les enjeux attendant à la dimension juridique entourant l'utilisateur
- Réfléchir à ses pratiques professionnelles, les éclairer, comprendre les responsabilités
- Participer à une réflexion sur le travail en équipe, en réseau
- Partager des expériences et en tirer un enseignement

**Contenus****La notion de secret professionnel**

- Origines et fondements du secret professionnel : repères historiques sur l'évolution de la notion
- Quels professionnels concernés ?
- Obligation de réserve, confidentialité, discrétion professionnelle, secret professionnel : quelles différences ? Quelles conséquences ?
- Précisions sur la notion de secret "médical", impact dans le cadre de l'emploi
- Les relations à la justice : quelle posture privilégier dans ces situations ?

**Du délit de violation à la possibilité ou l'obligation de parler**

- L'infraction, révélations autorisées, obligations de révélations, cas des droits à la défense pour les professionnels

**Partage de l'information et notion de secret partagé**

- Une évolution à mesurer

**Quelques conseils de précaution pour les professionnels, possibles préconisations**

- Ecrits échanges divers
- Droits des usagers
- Outil informatique
- Partage de l'information....

**Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants autour des points de réflexion suivants :
  - o Quelles difficultés évoquer dans l'accompagnement du parcours d'insertion et le partage de l'information de manière générale et aussi autour de la notion de handicap ?
  - o La circulation de l'information entre professionnels : quelles modalités éviter ou privilégier ?
  - o Quelles incidences sur les professionnels, leurs pratiques, les structures ?
  - o Evocations des difficultés de terrain des professionnels.